



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras, le 7 février 2022

MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ARMES : PREMIÈRE ÉTAPE POUR LES CHASSEURS CE 8 FÉVRIER 2022

Le nouveau système d'information sur les armes (SIA) sera accessible aux détenteurs d'armes à compter **du 8 février 2022. Les chasseurs seront les premiers concernés et ne peuvent donc plus acquérir d'arme, à partir de cette date, sans avoir créé un compte personnel dans le SIA.**

La création d'un compte personnel dans le SIA est rapide et accessible. Le détenteur peut le faire depuis chez son domicile, en se connectant à l'espace détenteurs du SIA. En cas de difficulté liée à l'utilisation ou à l'absence de matériel informatique, le détenteur peut se tourner vers sa fédération ou son armurier qui l'aidera dans la démarche. À défaut, il peut se rendre dans les points d'accueil numériques présents en préfecture et sous-préfectures.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site internet du ministère de l'Intérieur ou celui de la préfecture du Pas-de-Calais :

- <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actu-du-ministere/nouveau-systeme-d-information-sur-armes-ce-quit-faut-savoir-avant-8>
- <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/Le-nouveau-systeme-d-information-sur-les-armes>

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



@prefetpasdecalais



@prefet62